



SOUTIEN A L'ASSOCIATION LA MAISON

La Maison est gérée par une association reconnue d'utilité publique qui ne prélève aucun frais de fonctionnement : les sommes reçues sont intégralement utilisées pour améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles durant leur séjour.

*Par avance,
merci*

AVANTAGE FISCAL

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le REVENU.
A titre d'exemple, un don de 60 € vous reviendra à 20 €



50



FORMULAIRE DE DON

Pour nous permettre de vous faire parvenir un reçu fiscal, merci de bien vouloir nous fournir les renseignements ci-dessous :

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....
.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

SOMME VERSEE A L'ASSOCIATION.....

Veuillez établir votre chèque à « Association La Maison » et le renvoyer accompagné de ce formulaire à :

LA MAISON – 1100 route Blanche – 13120 GARDANNE

Tél : 04 42 65 73 60